

---

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

---

Association agréée par arrêté préfectoral du 20 mars 2018 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"  
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS  
<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org> [contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)

Assemblée générale du 17 avril 2021

## RAPPORT MORAL

L'agenda de l'association s'est trouvé bouleversé par une année 2020 exceptionnelle marquée par une crise sanitaire mondiale. A notre échelle associative, l'impact de la situation sanitaire a eu des conséquences importantes sur la tenue des réunions, entre annulation et découverte de nouveaux supports en ligne. L'assemblée générale 2020 s'est ainsi déroulée d'une manière tout à fait inhabituelle, à savoir en ligne.

Pourtant, les dossiers ont été conséquents. Le travail sur l'arrêté cadre étiage, document signé par le préfet de Maine-et-Loire le 16 juillet, a comme objectif la préservation de la ressource en eau en période d'étiage. Ce dernier a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation et de négociations, avec des remarques de notre part. En parallèle devait être revalider l'arrêté relatif à l'irrigation de l'Authion. L'Entente Interdépartementale du Bassin de l'Authion avait déposé un dossier de renouvellement de son autorisation de pompage. Nos observations ont porté sur deux points précis (quantité des prélèvements et creusement du lit de la Loire) qui ont été partiellement pris en compte.

L'année 2020 devait être marquée par la mise en place du nouveau Plan Loire Grandeur Nature. Ce sera finalement normalement pour 2021. Nous avons pu donner notre avis sur les objectifs à atteindre pour le prochain plan de 2021 à 2027. Le renforcement de la gouvernance a été identifié comme un enjeu majeur.

Cette année 2020, ce fut aussi la poursuite du travail entamé sur la thématique du risque d'inondation, PPRI Val de Louet et confluence avec la Maine notamment.

Enfin, comme tous les ans depuis la création de l'association, deux lettres d'information ont été éditées.

La présidente

Estelle Lemoine-Maulny

---

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

---

Association agréée par arrêté préfectoral du 20 mars 2018 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"

14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS

<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

[contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)

Assemblée générale du 17 avril 2021

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

### Réunions de la Sauvegarde de la Loire angevine :

Le contexte sanitaire a beaucoup réduit les réunions. L'essentiel de l'activité s'est effectué par correspondance (écrite et messagerie)

17 janvier	Saint Clément	COPIL Natura 2000 Montsoreau – Les Ponts-de-Cé
8 février	Angers	CA Sauvegarde de la Loire angevine
18 février	Angers	Conseil d'administration Sauvegarde de la Loire angevine
7 avril	Angers	AG de la Sauvegarde de la Loire angevine
<i>En raison du confinement, l'assemblée générale s'est déroulée par correspondance</i>		
30 juin	Angers	Préfecture – Comité de l'eau
21 septembre	Angers	CA Sauvegarde de la Loire angevine
30 novembre	Visio	Rééquilibrage Loire

**Publication de deux lettres d'information (tirage 280 ex.)**

## Comptes de résultat au 31 décembre 2020

### Sauvegarde de la Loire Angevine

Dépenses	Euros
<b>60 - Achats</b>	<b>36,45</b>
- Achats d'études et de prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau - énergie)	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	
- Fournitures administratives	36,45
- Autres fournitures	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>127,86</b>
- Sous traitance générale	
- Location mobilière et immobilière	
- Hébergement site internet (HOV.COM)	26,90
- Assurances (MAIF)	100,96
- Documentation	
- Divers	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>496,74</b>
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	
- Publicité, publication, imprimerie	0,00
- Déplacements	24,70
- Frais postaux et télécommunications	359,04
- Cotis assos : CEN, Sauvegarde Anjou, Nouv Bassin	113,00
- Rencontres	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
- Impôts et taxes sur rémunération	
- Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>
- Rémunérations	
- Charges sociales	
- Autres charges	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>66 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES CHARGES</b>	<b>661,05</b>
<b>86 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00</b>
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
- Personnels bénévoles	
- Frais de déplacements à titre gratuit	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>661,05</b>

**Résultat 2020 Excédent 276,3**

Recettes	Euros
<b>70 - Ventes</b>	<b>0,00</b>
- Prestations de services	
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>
- Etat	
- Région	
- Département	
- Communes	
- Fonds Européens	
- C.N.A.S.E.A. (emplois aidés)	
- Autres	
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>918,00</b>
- Cotisations adhérents	918,00
- Autres :	
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>19,35</b>
- Année 2020	19,35
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>SOUS TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>937,35</b>
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00</b>
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature de frais de déplacements	
- Dons de mise à disposition des biens et prestations	
- Dons particulier	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>937,35</b>

Cotisation annuelle 2020 : 16 euros

16 euros

Avoir au 1er janvier 2020	4 242,76
<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	<b>276,30</b>
Avoir au 31 décembre 2020	4 519,06

L'exercice 2020 est excédentaire de 276,30€ en raison du nombre important de cotisations et de l'absence de dépenses exceptionnelles.